Paris le 16 avril 2015

Communiqué

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2014

INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le document de référence d'Hermès International relatif à l'exercice 2014 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 avril 2015.

Il est peut être consulté et téléchargé sur le site internet de la société :
http://finance.hermes.com

Le Document de Référence comprend :

- Le rapport d'activité annuel.

- Les comptes sociaux et consolidés 2014.

- Le rapport du président du Conseil de surveillance sur les principes de gouvernement d'entreprise mis en œuvre par la société, et rendant compte de la composition du conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

- Le descriptif du programme de rachat établi en application de l'article 241-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

- le rapport du Conseil de surveillance.

- Les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux, les comptes consolidés 2014, sur les conventions et engagements réglementés et sur le rapport du président du Conseil de surveillance et certaines résolutions à caractère extraordinaire.

- Les informations légales relatives aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes en 2014.

- L'exposé des motifs et le texte des projets de résolutions soumises à l'Assemblée Générale des Actionnaires convoquée pour le 2 juin 2015.

Conformément aux dispositions de l'article 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le document de référence inclut le Rapport Financier Annuel 2014.